

Compte Rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2014 à 20h45

Présents: M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. NORMAND Anthony, M. BOUCON Denis, Mme BOUSSET Véronique, M. BORIE Stéphane, Mme BOULANGER Jeanne, M. PICOU Jean-François, M. MONTEUX Stéphane, Mme TESSIER Magali.

Absente excusée : Mme STEIN Rachel, qui donne pouvoir à Mme BOULANGER Jeanne.

Présents dans la salle : Mme LOCRE Véronique, secrétaire de Mairie, Mrs DEKERPEL Frédéric, MOYON Michel, SZCZUDLAK Jean.

Secrétaire de séance: Mme TESSIER Magali

ORDRE DU JOUR :

- **DELIBERATIONS**

- Budget communal : DM
- Droit de préemption
- SAUR : montant de la redevance 2015 eau potable et assainissement
- Centre de gestion : convention A.C.F.I.
- Conseil général :
 - ✓ renouvellement convention abri bus
 - ✓ convention plateaux ralentisseurs
- Maintenance Urba web
- Révision des loyers pour l'année 2015
 - ✓ logements communaux
 - ✓ MDL
- Tarifs 2015 concession funéraires
- Personnel : I.A.T.
- Calendrier 2015 des réunions du conseil municipal

- **PLU**

- **TRAVAUX EN COURS**

- **COMMUNICATIONS DIVERSES**

Signature du compte-rendu du 10 octobre 2014 par les membres du conseil présents ce jour-là.

DELIBERATIONS

Budget communal : décision modificative

Ajustements budgétaires de fin d'année. Accord à l'unanimité.

M. le Maire précise qu'à partir de 2015 toutes les associations devront avoir un numéro de SIRET pour pouvoir bénéficier d'une subvention.

Droit de préemption

Concerne la propriété CORBIE au 36, Place du Fort. Promesse de vente au prix de 130 000€ à Madame BOSC domiciliée à Oissery. Le conseil municipal décide à l'unanimité de garder la même position que la dernière fois, c'est-à-dire de ne pas utiliser son droit de préemption.

SAUR : montant de la redevance 2015 eau potable et assainissement

M. le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs pour 2015, le budget de l'eau étant en excédent. Accord à l'unanimité.

Travaux : les demandes de subventions ont été faites auprès de la DETR et du Conseil Général.

Lors de l'épisode de grêle de juin dernier, la SAUR nous avait indiqué que le château d'eau avait subi quelques dégâts (problème d'étanchéité sur le toit et pavés de verre cassés). Ces travaux ont été réalisés par M. LEGRAND, l'assurance ne prenant pas en charge ces travaux de réparation.

Centre de gestion : convention A.C.F.I.

Le centre de gestion nous indique qu'il est obligatoire de nommer un Agent Chargé des Fonctions d'Inspection (A.C.F.I.) dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Ce point n'étant pas très clair, M. le Maire propose de le revoir lors du prochain conseil municipal après avoir contacté le centre de gestion afin d'avoir des informations complémentaires.

Conseil Général

Renouvellement convention abribus

M. le Maire propose de renouveler la convention mettant à disposition gracieusement l'abribus par le Conseil Général. Accord à l'unanimité. Par contre, son emplacement sera étudié au printemps prochain.

Convention plateaux ralentisseurs

La subvention obtenue ne permettant de réaliser qu'un seul ralentisseur, une demande de subvention complémentaire a été faite pour la pose du second ralentisseur. Réponse certainement positive fin d'année. Dans ce cadre, une convention relative à ces aménagements doit être signée avec le conseil général. Elle doit indiquer également la décision argumentée du conseil municipal sur la réalisation ou la non-réalisation d'une piste cyclable. La décision sera prise au vu des propositions du bureau d'études.

Maintenance Urba web

Depuis 2013, la commune bénéficie de l'outil de gestion en ligne URBAWEB mis à disposition gracieusement par le PNR ainsi que de sa maintenance. Le PNR ne prenant plus en charge cette mission, la société i2G sollicite la commune pour prendre en charge cette maintenance à partir de 2015. Le PNR nous indiquant que cette assistance sous forme de hot line reste totalement facultative, le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

Révision des loyers pour l'année 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

Logements communaux : comme les années précédentes, la hausse du montant des loyers sera calculée sur la base du dernier indice de la construction publié par l'INSEE.

Location de la Maison des Loisirs : reconduction des tarifs

Concession funéraires : reconduction des tarifs

Personnel : I.A.T. Indemnité d'Administration et de Technicité

M. le Maire rappelle que cette Indemnité dont bénéficient les agents est calculée afin qu'elle corresponde à un treizième mois. La précédente délibération n'étant pas conforme aux indications données par le centre de gestion, le conseil municipal doit à nouveau délibérer. D'autre part, n'étant pas rétroactive, une demande de dérogation sera faite. Accord à l'unanimité.

Pour les 2 délibérations suivantes ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

TERRALYS

Suite à l'envoi par l'association « défense du site d'Ermenonville » d'un formulaire de réclamation à l'encontre du fonctionnement d'une ou plusieurs installations classées industrielles ou agricoles, notamment l'entreprise TERRALYS, M. DOUET propose au conseil de renvoyer cette réclamation dûment complétée au nom de ce dernier. M. le Maire précise qu'il a pu contacter la personne responsable du dossier TERRALYS à la DREAL. La société TERRALYS ayant été mise en demeure de respecter certaines prescriptions applicables à ses installations de compostage qu'elle exploite sur Ermenonville, a fait des propositions pour éviter la propagation de mauvaises odeurs. Or, la DREAL a estimé que ces propositions ne sont pas acceptables. Par ailleurs, M. Le Maire informe le conseil que M. BARD, habitant de la commune, tient un relevé des jours et heures des nuisances olfactives. Une réunion des maires des communes concernées devrait se tenir début janvier.

CAF OISE : convention de financement contrat Enfance et Jeunesse (CEJ)

M. le Maire indique que si le SIVOS a délibéré pour autoriser le Président à signer la convention de financement CEJ, le conseil doit délibérer pour autoriser M. le Maire à signer le CEJ pour être financé dans le cadre du Relais Assistante Maternelle. Accord à l'unanimité.

Calendrier 2015 des réunions du conseil municipal :

16 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 12 mai, 12 juin, 10 juillet, 11 septembre, 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre. Vœux 2016 : 16 janvier 2016

Rappel des vœux 2015 : 10 janvier à 18h00.

PERSONNEL

M. le Maire indique au conseil que le Pôle Emploi a été relancé pour la recherche d'un agent administratif en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi en remplacement de Mme GANTIER Virginie.

Madame GANTIER Virginie a été rappelée pour une période d'1 mois afin de finaliser les dossiers en cours.

Concernant la recherche d'un agent des services techniques en remplacement de M. TIXIER, 3 candidats ont été reçus. 1 candidat a été retenu, M. MASSIN Jean-Luc, domicilié à Creil, ayant une formation et une expérience de paysagiste. M. MASSIN débute le 15 décembre pour une période d'un an.

PLU

M. le Maire donne la parole à M. NORMAND Anthony qui rappelle au conseil municipal que le projet en est au stade de consultation des propriétaires de corps de ferme, que les propositions de l'architecte HENRY leur ont été présentées et qu'ils doivent donner réponse pour le 15 décembre. Les propriétaires ayant répondu indiquent qu'ils souhaitent conserver leurs bâtiments pour un usage agricole.

TRAVAUX EN COURS

- Ecole :
 - Problème au niveau du circuit électrique. Résolu. Montant du dépannage : environ 900€
 - Le ballon d'eau chaude est en panne et doit être remplacé.
 - Les bornes lumineuses vont être changées.
- Des plantations d'arbres et de plantes vivaces, rue Porte de Baron et Place du Jeu d'Arc, ont été faites.
- Les illuminations de Noël sont en cours d'installation.
- Les bacs jaunes ont été livrés et vont être distribués.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Nonette : dans le cadre de sa première révision, le SAGE de la Nonette a adressé une importante documentation.
- Echangeur de la RN2/RD548 à Silly le Long : concertation préalable à l'enquête publique.
- Très haut débit : Montagny va pouvoir en bénéficier comme 15 autres communes du secteur sauf Silly Le Long, le Plessis Belleville, Lagny Le Sec et Nanteuil le Haudouin qui n'ont pas voulu s'engager. Le début des travaux est prévu pour l'été 2015. L'accession au très haut débit pourra alors être possible en décembre 2015.
- Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars 2015.
- SE60 : le bureau d'études ING'EUROP est chargé de faire l'inventaire de l'éclairage public des communes ayant transféré leur compétence Eclairage Public.
- La navette mise en place pour aller au centre commercial Leclerc fonctionne très bien. M. le Maire donne lecture d'un courrier qui lui a été envoyé par Monsieur DUFOUR, pharmacien à Baron, se plaignant que cette navette permet aux habitants de Montagny de pouvoir aller à la pharmacie du Leclerc et donc lui enlever des clients.
- Préfecture :
 - Information sur la conférence territoriale de la région Picardie. Réflexion sur l'organisation territoriale au niveau régional.
 - Information sur la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI). Réflexion sur l'organisation territoriale au niveau départemental.
- Convention ATESAT : ce soutien de l'Etat aux collectivités en matière de voirie et réseaux divers n'existe plus depuis 2013. Le bureau d'études ARTEMIS propose une convention du même type moyennant 350€/an. Le conseil refuse.
- Droit des sols : compétence prise en charge par la CCPV suite au désengagement de l'Etat le 1^{er} juillet 2015. Une réflexion est menée par la CCPV concernant la participation des communes. M. le Maire indique qu'il milite pour que ce service fonctionne sur le principe de la mutualisation et non pas à la carte - en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'actes dans l'année.
- Epicerie sociale : jusqu'à présent, l'épicerie sociale bénéficiait de la banque alimentaire financée par un fonds européen. Cette aide va disparaître. Le manque à gagner est évalué à 25 000€. Une réflexion est menée pour demander une augmentation de la participation des communes.
- HOLCIM : compte-rendu de réunion
- MDL :
 - Demande du groupe de randonneurs de Montreuil pour utiliser la salle gracieusement le mardi 31 mars 2015 de 12h00 à 14h00. Accord
 - Demande d'un groupe de randonneurs cyclistes anglais pour utiliser la salle gracieusement le samedi 12 septembre 2015. Considérant que l'utilisation est partielle pendant un week-end, le conseil refuse à l'unanimité.
- Région Picardie : création d'une plateforme de stages de découverte pour les jeunes scolarisés en 4^{ème} et 3^{ème}.
- Concours de photographies organisé par le Conseil Général : M. MONTEUX Stéphane a été classé deuxième de sa catégorie avec un cliché de l'église de Montagny.
- Le spectacle de Noël des écoles a rassemblé 200 personnes environ.
- Une réunion du SIVOS s'est tenue le 25 novembre 2014.
- Mur de la propriété MAILLE, rue Niville : le maçon doit intervenir la semaine prochaine pour réaliser les travaux de mise en sécurité.
- Dimanche 14 décembre : repas des aînés
- Mis à disposition et portés à connaissance de comptes rendus et rapports d'activités de l'EPFLO, l'ADTO, la SAUR, et le SAGE de la Nonette.
- Charte du PNR : soumise aux régions pour avis.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22h20.